



- LEGENDE**
- Limite de zone
 - N** : Zone Naturelle
 - Nc** : Zone Naturelle avec exploitation des carriers
 - A** : Zone Agricole
 - Ai** : Zone Agricole inconstructible
 - Aic** : Zone Agricole inconstructible avec exploitation des carriers
 - U1** : Zone Urbaine bâti ancien
 - U2** : Zone Urbaine bâti récent
 - U3** : Zone Urbaine Activité économique
 - U4** : Zone Urbaine bâti récent Lotissement
 - Ue** : Zone Urbaine sportive
 - AU** : Zone D'urbanisation future
 - AUL** : Zone D'urbanisation future d'équipements communaux
 - Espace boisé classé au titre du L113-1 du code de l'Urbanisme
 - Zone inondable
 - ER : Emplacement réservé
 - ER1, ER2, ER3, ER4 : Emplacements réservés au profit de la commune : Terrains de foire communal, extension école, aménagement hydraulique contre le ruissellement, désenclavement
 - Talweg naturel de collecte des eaux pluviales
 - Secteur où s'appliquent des OAP : orientations d'aménagement et de programmation
 - Elements à préserver au titre du L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme
 - Elements recensés au titre du L 151-11 du code de l'urbanisme.

DEPARTEMENT DE L'EURE
Commune de MUIDS

PLU : Plan Local d'Urbanisme CBC - Architecture & Urbanisme
G. BOUQUARD - CAPON
Architectes DPLG - Urbanistes
1 Rue de Verdun - BP 243 - F 27002 - EVREUX Cedex
Tél : 02 32 28 01 06 - Fax : 02 32 28 01 04

PLAN DE ZONAGE 2.2

Procédure du		Modification	Echelle
Date		Date	
arrêté le:	30 AVRIL 2015		1/2500
approuvé le:	19 JANVIER 2017		